



LABORATOIRE CENTRAL DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

Les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024





2024

Le mot du directeur



Les JOP 2024, une belle réussite collective !

Ce fascicule largement illustré est consacré à l'implication du "Labo" dans la réussite de la sécurisation des JOP.

Dès 2022, voire même avant dans certains domaines, le LCPP a engagé, en étroite synergie avec les services étatiques, qu'ils appartiennent à la préfecture de Police, à la DGSCGC, à la DGPN, à la DGGN ou au Ministère des Armées, des travaux qui ont permis de concevoir, de dimensionner et de piloter des dispositifs opérationnels totalement inédits.

Ces dispositifs ont contribué à la sécurisation des JOP dans le domaine de la prévention incendie et de la gestion des risques explosif et NRBC.

Cette réussite a été également une aventure humaine passionnante et exigeante pour l'ensemble des acteurs.

En 2025, LCPP rebondit, en lançant son nouveau projet d'établissement, ESSOR 2030, qui a pour objet d'esquisser le futur du Labo.

Bonne lecture !

Christophe PEZRON



Plus grande manifestation sportive au monde, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP 2024) se sont tenus sur 41 sites d'épreuves, dont 37 en Île-de-France, avec la participation de 10 500 athlètes olympiques entre le 26 juillet et le 11 août et de 4 350 athlètes paralympiques du 28 août au 08 septembre.

Le Préfet de Police s'est vu confier pour l'Île-de-France (IDF) la conception et le pilotage des dispositifs de sécurité, de sûreté et de secours. Pour mener à bien ses missions, la Préfecture de Police a décidé de mettre en place une organisation s'appuyant sur ses directions métiers avec une coordination assurée par la Mission PP JOP 2024.

Pour sa part, le Laboratoire central de la préfecture de Police (LCPP) a été chargé de :

- définir la doctrine de sécurisations face au risque explosif en IDF, planifier et réaliser, en concertation avec les acteurs du domaine, les opérations de sécurisations et d'interventions face à ce risque ;
- définir la doctrine de sécurisations face au risque NRBC en IDF et contribuer à sa mise en œuvre ;
- contribuer à l'analyse des dossiers et aux visites de la commission de sécurité des sites et cérémonies situés dans le ressort de la préfecture de Police.

Ce document a pour objet de présenter l'organisation mise en place et les activités durant les JOP 2024.



Le personnel du LCPP célèbre la fin des JOP, le 3 octobre 2024

LA PRÉPARATION DES JOP



La Préparation : sécurisation liée au risque explosif

En septembre 2022, le LCPP a été chargé par le Préfet de Police de piloter les travaux liés à la menace « explosif ». Compte tenu des enjeux, une équipe projet a été mise en place, dénommée GT 12. Elle était composée de représentants du groupement d'intervention du déminage de la DGSCGC (GID), de la gendarmerie nationale (GN), du ministère des armées (MINARM) et des services de la préfecture de Police (DSPAP, DOPC et LCPP).

L'analyse du protocole liant l'Etat à l'organisateur a conduit à la conclusion que les inspections de sécurité (IS) devaient couvrir la totalité des surfaces et des infrastructures présentes dans les sites. Cette exigence, totalement inédite, était particulièrement dimensionnante. Compte tenu de ce principe, il est apparu très rapidement que les effectifs de démineurs seraient insuffisants pour couvrir les 80 sites et les centaines d'hectares à inspecter dans une période restreinte, auxquels devait être ajoutée l'inspection de plus de 200 bateaux et du fond de la Seine.

En s'appuyant sur l'expérience des armées, le LCPP a proposé au Préfet de Police en décembre 2022 de faire évoluer la doctrine d'inspection du MIOM en associant aux démineurs et aux équipes cynotechniques, des personnels spécialement formés à la recherche d'explosif (Explosive Ordnance Reconnaissance - EOR) afin de démultiplier les capacités d'inspection.

Après accord du Ministre, le LCPP a formé, à titre expérimental, 70 volontaires de la PP à cette activité durant le premier semestre 2023.

Les EOR de la PP



Logo des EOR du LCPP, créé à l'occasion des JOP 2024, et utilisé pour la 1^{ère} fois lors de la CMR 2023



Personnels non démineurs volontaires de la PP ayant suivi une formation de 5 jours à la recherche d'engins et substances explosives. En collaboration avec les équipes cynotechniques explo, ils participent à la recherche d'objet suspect pouvant s'apparenter à un engin explosif. En cas de doute, l'EOR se retire et un démineur (seul compétent) se charge de la levée de doute.

La préparation : sécurisation liée au risque explosif

Ces travaux ont été repris en fin d'année 2023 par la DGSCGC afin d'étendre à l'ensemble du territoire cette expérience, tout en créant une base réglementaire à ce dispositif. Le décret et les arrêtés correspondant ont été publiés en juin 2024.

L'année 2023 a été consacrée à l'élaboration de la doctrine de déminage en IDF et à l'évaluation des ressources nécessaires aux IS des sites de compétitions, d'hébergements, d'entraînements et des lieux de célébrations en analysant de manière détaillée les plans fournis par Paris 2024.

Une première étape a été franchie à la mi-2023, avec la validation par le Préfet de Police de la doctrine déminage.

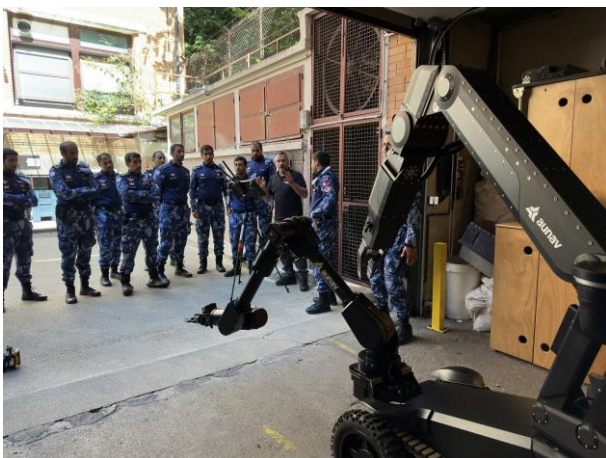
La coupe du monde de rugby en septembre 2023 a permis de conforter la doctrine, valider l'emploi des EOR ainsi que les règles de dimensionnement et donc de consolider les ressources nécessaires sur la période.

Sur ces bases, un premier calendrier a été élaboré en fin d'année 2023, puis adapté, fin janvier 2024, la majorité des IS devant se dérouler entre le 16 et le 25 juillet, créant ainsi des besoins journaliers très importants sur une courte période.

Durant les premiers mois de 2024, des écarts importants sont apparus entre les sites en cours de livraison et les données prévisionnelles fournies en 2023. Ces différentes contraintes ont conduit à revoir la planification.

Ainsi, sur l'ensemble de la période, plus de 250 itérations ont été nécessaires pour aboutir, en avril 2024, à la planification finale des IS et à la définition des besoins en démineurs, EOR et équipes cynotechniques.

Le travail en étroite collaboration avec les représentants de la GN, du MINARM et du GID a permis de converger rapidement sur l'adéquation besoin/ressource pour les démineurs.



*Présentation du robot lourd du LCPP
aux démineurs du Qatar*



*Inspection de sécurité avec équipes CYNO
à Roland Garros*

A l'inverse, le besoin en ressources cynotechniques, évalué et précisé conjointement entre le LCPP et la SDSS de la DSPAP, excédait largement les capacités de l'État français (+ 300 équipes). Cette difficulté avait été identifiée dès la mi-2023 et des actions avaient été engagées sous l'égide de la CNSJ par la DCIS afin de solliciter des ressources étrangères. Après une répartition par la DGSCGC des ressources entre l'IDF et les sites de province en mai 2024, la SDSS a piloté la programmation détaillée des ressources cyno et préparé l'accueil des équipes nationales et internationales.

De manière concomitante, le pilotage des différentes inspections a été réparti entre le MINARM, la GN, le GID, et la PP.

La préparation : sécurisation liée au risque explosif

En parallèle, conformément à la doctrine, une définition et une programmation des opérations d'inspection subaquatique du fond de la Seine et des coques des bateaux ont été pilotées par le GID avec le concours de la DOPC, des CRS, du RAID et du MINARM. Les processus d'inspection et le dimensionnement de cette opération particulièrement complexe se sont appuyés sur une expérimentation de plus de 2 semaines réalisée durant l'été 2023.

Enfin, une réflexion a été menée en étroite concertation avec la DSPAP afin de dimensionner le dispositif d'interventions à mettre en place durant l'ensemble de la période.

Sécurisation subaquatique de la Seine : une mission unique



Le LCPP a confié au GID de la DGSCGC la sécurisation subaquatique de la Seine en vue des JOP 2024.

Sous son commandement, le GID a obtenu le renfort de plongeurs du RAID, de SAPO des CRS, de plongeurs de la Brigade Fluviale de la PP et de plongeurs de combat de l'Armée de Terre.

Cela a permis d'inspecter 13,2 km de fond du fleuve, 94 « bateaux-athlètes » de la parade, 155 embarcations de la flotte connexe, 194 navires résidents et toutes les installations de spectacle.

Cette sécurisation dont les enjeux et l'ampleur étaient totalement inédits a été une superbe expérience.



Les démineurs-plongeurs du LCPP procèdent régulièrement à la récupération d'obus au fond de la Seine

La préparation : sécurisation liée au risque NRBC

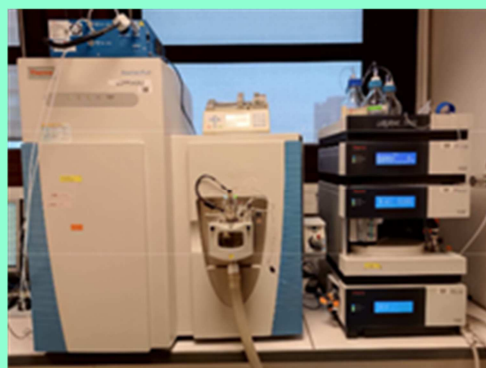
Parallèlement et suivant une logique identique, le LCPP a piloté à partir de septembre 2022 les travaux liés à la menace NRBC. Ces travaux ont réuni, sous la dénomination de GT 13, des représentants de la SGZDS, de la DGSCGC, de la GN, de la délégation générale de l'armement (DGA), du CEA et du DCI-IT.

Une doctrine NRBC novatrice

La première phase des travaux a permis de définir une doctrine d'inspection et d'intervention adaptée aux exigences des JOP. Elle a été élaborée en particulier sur la base des travaux réalisés par la DGA maîtrise NRBC.



Mallettes d'intervention pour les IS NRBC



Équipement de laboratoire du LCPP

Elle intègre des éléments novateurs tels que le port de détection radiologique par les EOR, l'exploitation des capteurs de l'IRSN, la recherche d'agent chimique de nouvelle génération et l'utilisation de caméras de détection chimique.

Cette doctrine NRBC- IDF a été validée par le Préfet de Police en juin 2023.

Ces éléments ont été repris par la DGSCGC pour élaborer la doctrine nationale JOP éditée fin août 2023 et le pilotage des opérations JOP 2024 a été confié au DCI-IT.

A partir de l'été 2023, au-delà de ses missions d'expertise NRBC au profit des directions de la préfecture de Police, l'équipe du LCPP a focalisé son activité sur sa mission d'expert chimie auprès du DCI-IT.

Les protocoles établis par le LCPP ont été déclinés en format vidéo et transmis pour mise en œuvre aux SDIS en région.

De plus, le LCPP a formé plus de 50 militaires du 2ème Régiment de Dragons de l'armée de Terre et de la Sécurité Civile entre janvier et avril 2024 afin de leur permettre de rejoindre les équipes d'inspection pour les JOP.



Personnel en formation NRBC



Exercice NRBC à Roland-Garros

La préparation : sécurisation liée au risque NRBC

Durant cette période préparatoire, il a été décidé de mettre en place une organisation spécifique des laboratoires d'analyse du LCPP afin d'accueillir 7 jours sur 7 et H24 des échantillons inconnus ou d'explosifs ou de liquides inflammables pendant la période des JOP (disposition expérimentée durant la CMR).

Afin de multiplier les capacités de traitement, de conforter les résultats obtenus ainsi que de faire face à d'éventuelles défaillances d'équipements, cette organisation a été complétée par la mise en place d'un protocole de collaboration avec les laboratoires de l'IRCGN en février 2024.

Enfin une convention a également été conclue en mai 2024 avec la DGA maîtrise NRBC afin de faire analyser 7 jours/7 des échantillons contenant potentiellement des toxiques de guerre.

Ces accords de collaboration avec les deux centres experts du domaine comprenaient en outre la mise à disposition d'ingénieurs et de techniciens afin de renforcer les équipes d'intervention et d'inspection.

Collaboration IRCGN et LCPP



Des échanges ont été engagés dès le dernier trimestre 2023 entre le LCPP et l'IRCGN afin de mettre en place une coopération technico-opérationnelle en matière de gestion des événements NRBC et pour l'analyse physico-chimique des prélèvements réalisés par les services spécialisés pendant la période des JOP 2024, du 4 juillet au 8 septembre 2024.

Cette phase de réflexions, avec une réunion de travail le 31 janvier 2024 dans les locaux de l'IRCGN, a abouti à une convention de partenariat qui a été validée et signée par le Directeur général de la gendarmerie nationale et le Préfet de Police.

Ces dispositions incluaient :

- la mise en place d'une organisation opérationnelle pour l'analyse physico-chimique des prélèvements réalisés en cas de détections chimiques positives observées en Ile-de-France. Elle comprenait la réalisation d'analyses complémentaires ou simultanées par les deux entités et avait pour objectif de faire face à des arrivées massives d'échantillons et de palier des pannes de matériels scientifiques.
- l'intégration ponctuelle de personnels de l'IRCGN dans l'équipe de permanence du LCPP afin d'augmenter le nombre d'équipes mobilisables au quotidien en matière de gestion des événements à caractères radiologiques, biologiques et chimiques.

Cette coopération a nécessité la mise en application de documents partagés de revue de demande, de modèles de rapports et un espace RESANA (*plateforme collaborative en ligne gérée par l'état*) spécifique a été créé pour l'échange de données en toute sécurité. Un exercice a été organisé en mai 2024 pour tester la qualité (robustesse et fluidité) de la transmission des informations (techniques, opérationnelles, d'enquête) entre les deux parties.

Au-delà d'optimiser l'efficacité de la réponse aux autorités, cette collaboration a montré la forte synergie entre les équipes IRCGN et LCPP dans ces domaines sensibles.

La préparation : prévention contre le risque d'incendie et de panique

Les bâtiments d'hébergement des délégations au sein du Village Olympique et Paralympique (VOP) ont été classés, par décret et arrêté, en habitation dès fin 2019.

Le LCPP membre, ainsi que la BSPP et la DUPA, de la commission de sécurité spéciale et temporaire, présidée par le préfet de Seine-Saint-Denis, a dès lors débuté des travaux préparatoires portant sur la définition d'un format standard d'étude, en lien avec l'organisateur et les autres membres de la commission. Plusieurs visites de chantier du VOP ont permis de définir notamment les capacités journalières de contrôle d'une équipe.

En prévision de la vérification des installations dans les autres départements, et sous la présidence des préfetures, de nombreuses réunions préparatoires et des visites ont été réalisées. Le LCPP a également contribué activement aux ateliers organisés avec le COJO.

Malgré ces dispositions, le risque de surcharge des équipes du LCPP durant le premier semestre 2024 a été identifié dès le début de l'année 2023. Trois actions ont été engagées :

- renforcer l'équipe en employant, dès le début 2024, un contractuel (personnel retraité du LCPP) et des agents du LCPP ayant occupé précédemment la fonction de préventionnistes, moyennant une formation de mise à niveau ;
- concentrer les activités sur les seuls dossiers et visites des infrastructures JOP. Le Préfet de Police a informé les préfets de départements de petite couronne de cette priorisation ;
- focaliser le potentiel de l'équipe uniquement sur les travaux de prévention en suspendant temporairement leur participation à d'autres activités.

Réglementation des structures provisoires et démontables

En matière de sécurité incendie, la coupe du monde de rugby de 2023 a permis de tester sur de multiples sites, le nouvel arrêté portant sur les règles de sécurité et les dispositions techniques applicables aux structures provisoires et démontables (arrêté de 2022, modifié en 2023).

Ce texte, à la rédaction duquel le LCPP a participé, permet notamment de garantir la solidité et la sécurité des gradins et des installations supportant des équipements, par exemple scéniques.

Cet arrêté modifie en profondeur les obligations des organisateurs de manifestations, et prend tout son sens lors des JOP 2024. La CMR a permis de vérifier que ce nouvel arrêté est compatible avec les contraintes de terrain afin de garantir la réussite des JOP.



Tribune provisoire du Grand Palais lors des JOP 2024

Lors de la CMR, les connaissances scientifiques et de terrain du Laboratoire prévention incendie (PRI) ont permis par exemple d'ajuster les positionnements de certaines tribunes (vis-à-vis de rejet d'installations techniques), et d'assurer en sécurité le stockage et l'usage de voiturettes électriques à proximité des ensembles démontables.

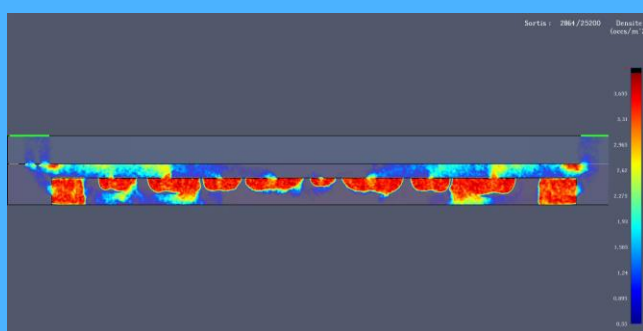
La préparation : prévention contre le risque d'incendie et de panique

Modélisation des foules pour la CER1

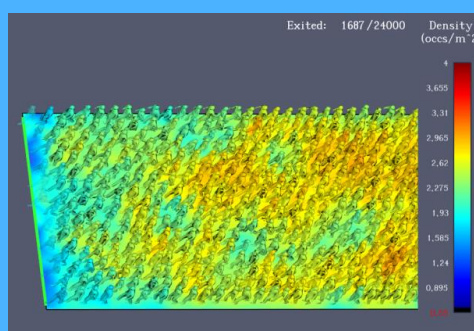
Le LCPP développe depuis plusieurs années ses capacités de modélisation de mouvements de foules à grande échelle, notamment au travers de thèses de doctorat.

Ces modélisations permettent de simuler le mouvement de personnes évoluant au sein d'une foule plus ou moins dense dans des environnements complexes et de multiplier les scénarios afin de dégager des tendances générales et identifier d'éventuelles zones de congestion.

Pour aider à l'évaluation des solutions proposées dans le cadre de l'organisation de la cérémonie d'ouverture des JOP 2024, le LCPP a par exemple comparé différentes possibilités d'aménagement des quais haut et bas de la Seine, en étudiant l'impact sur l'efficacité de l'évacuation du nombre, de la taille et de la position des issues de secours.



Carte des densités de piétons pour un temps donné.
Les fortes densités sont en rouge, les faibles en bleu.
La simulation permet d'identifier les zones de congestion potentielle.

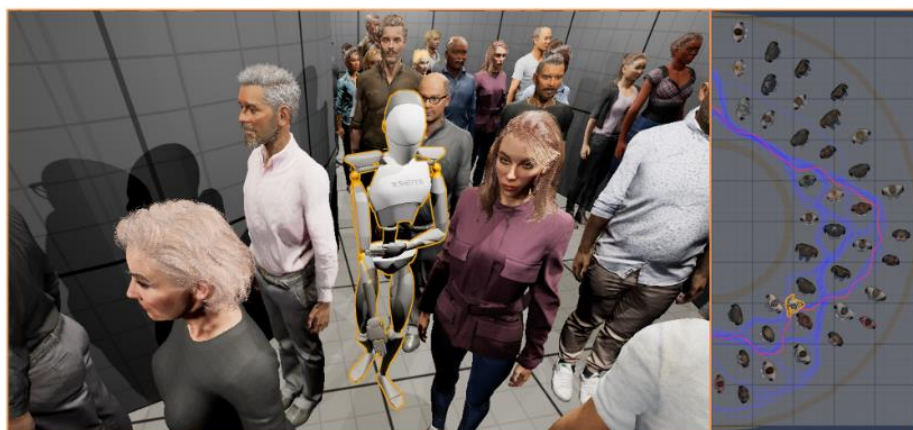


Représentation graphique des individus près d'une sortie, coloriés selon la densité locale.

De plus, des résultats de simulation complémentaires démontrent comment, pour des configurations génériques, il est possible d'ajuster sensiblement l'équilibre entre le nombre d'issues de secours et la largeur de ces issues pour conserver une évacuation fluide. Ce type d'étude permet d'éclairer les services instructeurs de la commission de sécurité devant se prononcer sur les dossiers soumis par les organisateurs d'évènements.

Utilisation de la réalité virtuelle pour l'étude des mouvements de foule

La réalité virtuelle permet d'étudier, lors d'une évacuation, le comportement d'individus placés au sein d'une foule. Sont plus particulièrement étudié les paramètres environnementaux : éclairage, pluie, signalisation des cheminements d'évacuation, diffusion de messages sonores ou visuels...



Un participant se déplaçant dans l'environnement virtuel avec les mouvements de son corps reproduits (à gauche) et une vue de dessus (à droite) des différents chemins empruntés par les participants (en bleu) et le participant actuel (en rose)

PENDANT LES JOP



Pendant les JOP : inspection de sécurité EXPLOSIF

Pour piloter les activités de sécurisation et d'interventions liées au risque explosif, un poste de commandement a été mis en place au LCPP et activé entre le 1^{er} juillet et le 8 septembre.

Cette structure accueillait l'ensemble des acteurs du domaine : DSPAP, GID, militaires du Génie de la légion étrangère ainsi que la GN.

Lors des 4 cérémonies, le chef du DCI-IT rejoignait ce PC et une équipe spécialisée DSPAP-LCPP était constituée à la CIC DSPAP, sous la dénomination pôle CYNO-DEM, afin de piloter l'ensemble du dispositif.



Poste de commandement installé dans la bibliothèque du LCPP

Associée à ce PC, une équipe de contrôle de gestion collectait les informations journalières liées aux interventions et aux différentes inspections. Ces éléments de synthèse étaient transmis chaque jour, entre le 3 juillet et le 8 septembre, au centre de suivi et de planification zonal (CSPZ).

Les différentes IS ont été placées sous l'autorité de chefs d'inspection.

Ce chef d'inspection avait pour responsabilité l'organisation et le pilotage opérationnel de l'ensemble des effectifs engagés (pouvant aller jusqu'à 400 personnes).



Briefing des démineurs de la Sécurité Civile dans la salle de conférences du LCPP avant la CER1



Carte installée dans le PC du LCPP pour localiser en temps réel les véhicules de déminage

A la fin de l'inspection, il rédigeait et cosignait, avec le responsable de site, un PV actant la réalisation de l'inspection et d'éventuelles réserves. Cette signature déclenchait la mise sous lock-down de la zone.

Sur cette base, le LCPP indiquait, par note, au Préfet de Police que le site était exempt de matière explosive avec d'éventuelles réserves et proposait à sa signature un courrier notifiant ces résultats au directeur général du COJO.

La sécurisation des JOP 2024 face au risque « explosif »

Les JOP de Paris 2024, manifestation sportive de grande échelle, ont la particularité de se dérouler, pour de nombreuses épreuves, dans des espaces ouverts. Dans un contexte de menaces multiples, la sécurité des JOP constitue un enjeu particulièrement important, et notamment la cérémonie d'ouverture. Pour la première fois, elle a lieu en dehors d'un stade. Plusieurs centaines de milliers de spectateurs assisteront à cette parade qui se déroulera sur six kilomètres sur la Seine.



*Recherche d'explosif
par une équipe cynophile, au stade de France*



Sécurisation du Trocadéro et du palais de Chaillot

La phase active des IS a débuté le 3 juillet, pour s'achever le 26 juillet, quelques heures avant la CER1. Ces activités ont repris dès le 14 août pour les Jeux Paralympiques, pour s'achever le 5 septembre.

Ces dispositifs d'inspection et d'intervention ont conduit à engager, par rotation :

- environ 350 démineurs (LCPP, DGSCGC, MINARM) ;
- environ 400 EOR (PP, GN, MINARM) ;
- environ 280 équipes cyno internationales, pilotées directement par la DSPAP ;
- environ 125 équipes étatiques dont 50 étrangères sous pilotage MINARM.

En complément, s'ajoutent de nombreuses visites de sécurité au profit de personnalités et d'événements qui se déroulent en parallèle des JOP sans oublier les équipes d'intervention de la « vie courante » réparties dans toute l'Ile-de-France où plus de 15 millions de visiteurs sont attendus.



Démineurs du LCPP et équipes CYNO au Stade de France

Pendant les JOP : inspection de sécurité EXPLOSIF

Globalement pour la période des JOP, ont été inspectés : le VOP comprenant environ 70 bâtiments et un bras de la Seine, plus de 100 sites terrestres, environ 300 bateaux et péniches (intérieurs et coques), un tronçon de la ligne 6 du métro, les zones d'embarquement et de débarquement, les quais hauts et bas de la cérémonie, la zone militaire protégée, 13 km de fond de la Seine, ...



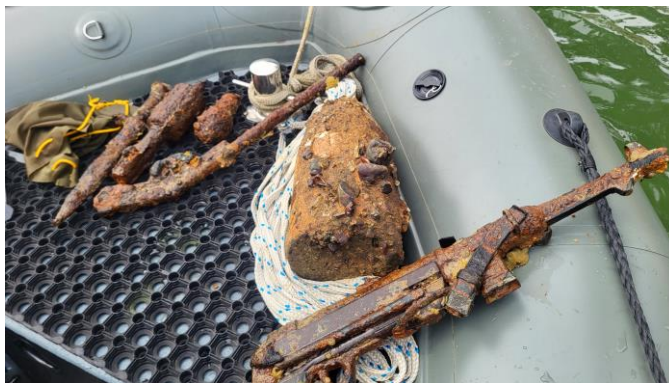
Inspection de sécurité Explosif dans le métro avant la CER1

Les IS terrestres représentent environ 60 000 heures de travail, avec un engagement allant jusqu'à 700 personnels sur une même journée.

Les IS subaquatiques quant à elles ont consommé environ 2 300 heures de plongée en juillet, impliquant simultanément jusqu'à 74 plongeurs.



Plongeur-démineur lors des IS avant la CER1



Découverte d'armes et munitions dans la Seine



Collaboration interservices des plongeurs-démineurs

Pendant les JOP : organisation et interventions du déminage

Le dispositif mis en place durant la période dans la zone Paris intra-muros et limitrophe des départements 92 (la Défense, Nanterre), 93 (Village Olympique et stade de France) et 94 (Vincennes) était constitué de :

- binômes de démineurs durant la journée, déployés sur différents sites ;
- binômes de démineurs localisés à la base avancée PP et au LCPP, 24h/24 ;
- équipes cynotechniques déployées sur différents points de l'agglomération en fonction de l'activation des sites de compétition ;
- équipes disponibles en renfort, projetables sur tout événement ou demande le nécessitant.



Démineur et son chien venus de New-York



Base avancée du déminage



Véhicule du déminage au Village Olympique



Camion du déminage avec la sphère à l'Arena Sud -Porte de Versailles



Diversité des équipes d'IS explosif



Véhicule du déminage au Trocadéro pour la CER1

Pour les départements 77 et 78, une partie des équipes de déminage, présentes sur les sites du GID, ainsi que des équipes cynotechniques étaient positionnées à proximité des sites des épreuves tels que Vaires-sur-Marne, Versailles, Saint Quentin, pendant leur phase d'activation.

En complément, une équipe d'inspection de démineurs et d'équipes cynotechniques a été mise en place chaque matin à la Porte de Versailles afin de contrôler les cortèges de véhicules des autorités étrangères et un binôme de plongeurs-démineurs était en réserve pendant les épreuves aquatiques.

Pendant les JOP : organisation et interventions du déminage

Ce dispositif a été adapté en dynamique en fonction du contexte et, en particulier, lors des épreuves sur route et des 5 cérémonies.

Par ailleurs, en cas d'évènement majeur, environ 40 démineurs supplémentaires pouvaient être rappelés.



Véhicule adapté au transport des chiens pour la détection d'explosifs



Démineurs CYNO du Qatar en IS à l'Hôtel de ville

Des équipes de démineurs et cynotechniques ont été dédiées à la réalisation de visites de sécurité non programmées. A l'issue de ces visites et en fonction de la personnalité, il a pu être demandé un maintien de l'équipe de déminage à proximité immédiate.



Vélo suspect garé devant le trocadéro avant la CER1



Patrouille sur la Seine avant la CER1

Durant la période des JOP, une augmentation notable de l'activité de déminage a été enregistrée.



Démineurs en réunion de travail



Équipe de démineurs CYNO indiens avec des EOR et démineurs du LCPP en IS au Stade de France

Pendant les JOP : organisation des équipes NRBC

Du 4 juillet au 10 septembre, la capacité d'intervention projetable NRBC a été renforcée en mobilisant, H24, 2 équipes d'intervention dotées d'un laboratoire mobile.

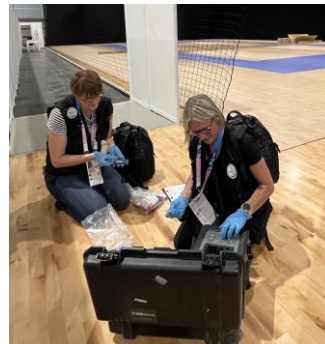
Compte tenu de la sensibilité du VOP, dès l'arrivée des premiers athlètes, une équipe et son laboratoire mobile ont été positionnés, avec un binôme de démineurs, dans la base avancée de la préfecture de Police.

Plus de 15 experts issus des laboratoires d'analyse du LCPP ont été dédiés exclusivement à l'activité NRBC : dans un premier temps pour participer aux missions d'inspections de sécurité puis, durant la phase des Jeux, pour assurer une mission de surveillance NRBC. Cette équipe a été renforcée par des chimistes de l'IRCGN.

Par ailleurs, plus de 10 chimistes ont été employés pour assurer le rôle d'analyste C sur le terrain pendant les IS NRBC. Des spécialistes dans les laboratoires ont été formés à l'interprétation des spectres afin d'apporter un appui à distance aux équipes sur le terrain.



Délégation du LCPP lors de l'inauguration de la base avancée de la préfecture de Police sur le site du VOP

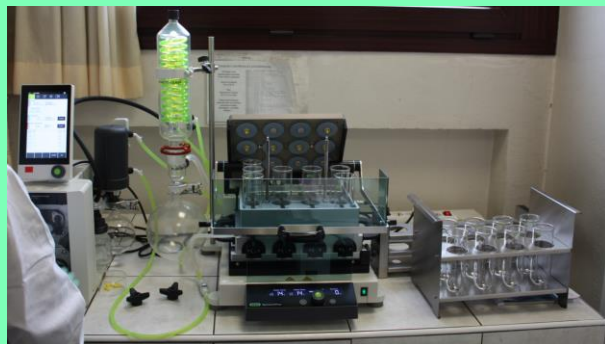


Analyste C sur le site du Champs de Mars

Organisation des laboratoires d'analyses

Dans le cadre des missions au profit des directions de la Préfecture de Police ou du DCI-IT, la division Analyse Physico Chimique (APC) a mis en place une organisation particulière sur la période des JOP. Du 4 juillet au 8 septembre 2024, les 3 laboratoires d'analyse ont assuré des permanences 7 jours /7, avec une organisation renforcée en astreinte H24 du 15 juillet au 11 août et du 26 août au 8 septembre 2024. Une organisation semblable, sous forme d'astreintes H24, avait été testée lors de la coupe du monde de rugby en 2023.

Les dispositions organisationnelles décidées avaient pour objectif principal d'assurer les analyses nécessaires suite aux inspections de sécurité NRBC, du contrôle en continu des sites et des interventions en cas de découverte d'engins, de produits suspects ou d'événements particuliers. Elles ont également été configurées pour absorber une éventuelle hausse des sollicitations des permanences du LCPP. Au final, la division APC était en capacité de prendre en charge, en urgence, des prélèvements dans le domaine des analyses de produits inconnus, des liquides inflammables, des explosifs et de pollutions environnementales (air, eaux, sols, poussières). Les astreintes mises en place permettaient également un appui aux équipes d'interventions via l'aide à l'interprétation des spectres obtenus sur le terrain.



Campagne de mesure au Village Olympique

De mai à fin juin 2024, le LCPP a organisé une campagne de mesures chimiques au VOP afin de caractériser le bruit de fond de l'atmosphère des logements.

Les polluants mesurés (composés organiques volatils et aldéhydes) sont ceux habituellement recherchés dans les environnements intérieurs, notamment ceux émis par les matériaux.

Plus de 60 bâtiments, sur les 90 du VOP, ont été instrumentés, ce qui a conduit à réaliser 384 échantillonnages et l'analyse de plus de 7000 paramètres. L'exploitation des données s'est conclue par la rédaction de 63 fiches récapitulatives dédiées aux équipes de sécurisation.



Pose d'instruments de mesure de l'air dans un appartement du VOP



Mesures dans une salle commune

En parallèle de ces prélèvements, des détectations spécifiques ont été réalisées avec les mêmes équipements que ceux qui seraient ensuite utilisés lors des inspections de sécurité NRBC.

Ces résultats ont été très utiles pour les équipes d'inspection de sécurité et les résultats ont aussi été transmis au COJO.



Personnels du Laboratoire Intervention Prélèvement Pollution (I2P) du LCPP au Village Olympique lors de la campagne de mesure.

Pendant les JOP : inspections de sécurité NRBC

Les équipes du LCPP, renforcées par les experts de la DGA Maitrise NRBC, ont réalisé plus de 60 IS NRBC sur les sites de compétition dont 40 inspections pour les Jeux Olympiques et 22 inspections pour les jeux Paralympiques. De plus, 5 IS ont été réalisées pour les cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que pour la parade des athlètes.

Ces inspections ont nécessité la réalisation de plus de 10 000 prélèvements surfaciques et analyses. Compte tenu de certains résultats, il a été demandé :

- des interprétations par les laboratoires du LCPP des résultats obtenus sur le terrain ;
- des analyses dans les laboratoires du LCPP afin d'identifier la nature précise de l'agent.

Ce processus de levées de doute a permis de conclure à l'absence de composés toxiques dans les échantillons.

La sécurisation vis-à-vis du risque NRBC

La prise en compte du risque NRBC à l'occasion de la tenue des JOP 2024 à Paris est un enjeu majeur de sécurité. C'est la première fois que ce risque est pris en compte lors d'une olympiade dès les phases de sécurisation. Ainsi il a fallu repenser intégralement le concept de sécurisation de ce type d'évènement d'une ampleur exceptionnelle et s'adapter aux menaces émergentes qui se sont renforcées avec le climat géopolitique mondial.

La multiplicité des sites de représentation, d'accueil, de compétition, d'entraînement et de célébration a conduit à mobiliser l'ensemble des compétences nationales spécialisées. Ainsi des personnels qualifiés et des matériels de pointe en provenance du ministère de l'intérieur, des armées ou d'établissements experts dans leur domaine ont été engagés.

Le défi était d'assurer la sécurisation de l'ensemble des installations soumises à un lockdown avant l'arrivée des premiers athlètes et officiels, mais aussi d'assurer une surveillance continue face aux différentes menaces pendant les phases de compétitions. Enfin, l'articulation entre les services spécialisés et les services de secours pour répondre à un évènement malveillant ou accidentel était primordiale. L'enjeu a été d'apporter une réponse aussi précise et rapide que possible pour identifier le ou les agents mis en œuvre pour traiter au mieux l'évènement et revenir à une situation normale.



Exercice d'inspection au Stade de France

Le Laboratoire central de la préfecture de Police a un rôle essentiel en région parisienne pour lever le doute le plus rapidement possible en cas de suspicion de mise en œuvre d'un agent quel qu'il soit ou l'identifier si le cas est avéré. Depuis plusieurs années, des investissements lourds en matériels ont permis de renforcer et de démultiplier les capacités opérationnelles du LCPP. Un effort inédit a été fait dans le recrutement et sur la qualification des personnels spécialisés qui sont amenés à gérer les levées de doute ou les évènements s'ils venaient à survenir.

L'implication des personnels et la volonté de la préfecture de Police d'être au rendez-vous de ces jeux a permis de multiplier par trois les capacités opérationnelles et de disposer, avec nos partenaires, de capacités analytiques fines 24h/24 et 7j/7.

Témoignage d'un EOR et analyste C une expérience professionnelle unique

Pouvoir participer activement à la préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024 a été une magnifique opportunité. Membre de la Permanence Incendie et Explosion, je n'étais de prime abord pas concernée par la sécurisation NRBC, j'allais devoir « me contenter » d'assurer la logistique matérielle pour les équipes de déminage et de la Permanence Chimique Biologique et Radiologique.

Mais le gigantisme de l'événement a nécessité des renforts pour lesquels je me suis immédiatement portée volontaire.

Ainsi, dès avril 2023, j'ai suivi la toute première formation EOR, dispensée par deux démineurs du Laboratoire Central, pour la recherche d'engins explosifs improvisés (EEI) ou de tout élément pouvant entrer dans la composition d'un EEI. Un an plus tard, j'intégrais également la formation des analystes C, en charge de l'encadrement des équipes militaires chercheurs Chim et de la recherche d'agents surfaciques toxiques persistants.

Forte de ces deux formations, j'ai pu intégrer le dispositif de sécurisation NRBC des Jeux Olympiques et Paralympiques de juillet à septembre 2024. Au cours de ces deux mois et demi, j'ai alterné les deux fonctions, inspections de sécurité EOR et analyste C dans les nombreux sites olympiques de la région parisienne. Si ces missions avaient leurs contraintes, telles que les horaires décalés ou bien le transport d'équipements parfois lourds dans les (trop) nombreux escaliers, elles avaient surtout l'avantage de me faire découvrir un environnement professionnel qui m'était inconnu (les visites de sécurité) ainsi que de nombreux services de police français et étrangers. Cette multitude de nationalités a été l'occasion de rencontrer et de discuter avec ces personnels de terrain et, étant extrêmement sensible à la cause animale, d'échanger avec les différents binômes cynotechniques (humain et canin) en particulier canadien, portugais et italien.



Analystes C dans la cour de l'Hôtel de Ville



Lors d'une IS avec un chien explo

Participer aux inspections de sécurité lors des Jeux Olympiques de Paris 2024 m'a donc permis non seulement d'assurer une mission de service public lors d'un grand événement et de faire de belles rencontres, mais aussi d'accéder de façon privilégiée à de nombreux sites emblématiques de la capitale et leurs coulisses, notamment le Stade de France, le Village Olympique, la nouvelle piscine olympique à Saint-Denis, dont la longueur et la profondeur peuvent s'adapter aux différents sports aquatiques, l'Hôtel de Ville de Paris, ou encore le Grand Palais. Une superbe expérience !

Pendant les JOP : surveillance NRBC des sites et interventions

Conformément à la doctrine NRBC, une surveillance NRBC des sites a été mise en place.

Afin d'assurer ce contrôle au VOP et au stade de France, le LCPP a installé des caméras de détection chimique, ainsi que des spectromètres infra-rouge dans les lieux fermés.

En cas de déclenchement, l'équipe de permanence positionnée H24 à la base avancée PP était en mesure de prendre le contrôle à distance des caméras et des spectromètres et d'intervenir si nécessaire.



Caméra Infra-rouge de détection chimique, installée sur le toit du Trocadéro pour la CER1



Contrôle à distance des caméras et spectres lors de la CER1

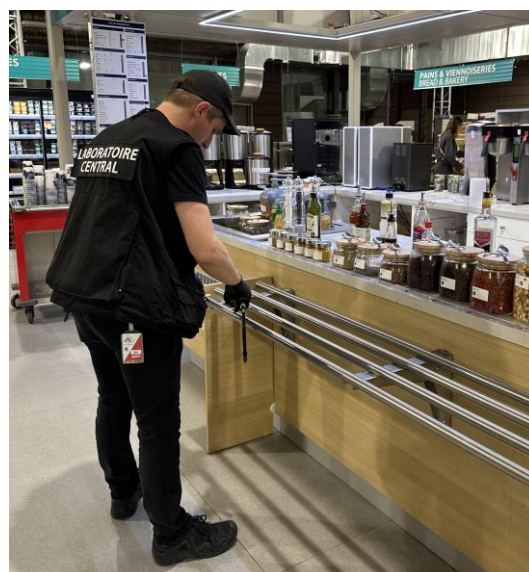
De même, lors de la CER1, des caméras de détection chimique avaient été placées de façon à couvrir l'intégralité du défilé des bateaux sur la Seine jusqu'à l'arrivée des athlètes au Trocadéro.

Afin de se prémunir contre une cyberattaque, malgré les protocoles sécurisés mis en œuvre pour les JOP, aucune connexion à distance n'a été utilisée dans le cadre de la CER1. Le choix a été fait de positionner des experts du LCPP sur site, à proximité des deux caméras, afin de les contrôler et suivre les potentielles détections en direct.

En cas d'alerte, il était prévu de prévenir l'une des équipes en réserve d'intervention pour effectuer rapidement une levée de doute et prendre les mesures adéquates.



Recherche d'agent biologique surfacique dans un bus réservé aux athlètes



Recherche d'agent biologique surfacique au restaurant du VOP

Pendant les JOP : levée de doute et confirmation en laboratoire

Sur la période JO du 4 juillet au 11 août, plus de 50 échantillons ont été réceptionnés dans les laboratoires en lien avec les inspections de sécurité des sites ou le contrôle des sites pendant les compétitions. La très grande majorité des rapports d'analyse a été envoyée dans des délais inférieurs à 24 heures. L'appui de l'IRCGN a été sollicité sur 3 dossiers.

Un dossier emblématique géré sur la période JO a été la pollution de la Marne au niveau de l'écluse de Saint-Maurice, la veille des épreuves de natation en eau libre. Le LCPP a été saisi vers 16h le mardi 6 août par le cabinet de la Préfecture du Val-de-Marne et les services de la DRIEAT pour une pollution matérialisée sous forme d'une mousse à la surface de l'eau.



Prélèvement d'eau dans la Marne suite à suspicion de pollution

Des résultats étaient attendus en urgence car les épreuves de natation en eau libre étaient programmées les jeudi 8 et vendredi 9 août avec des entraînements prévus dès le 7 août. Un large panel de polluants caractéristiques des eaux naturelles a été ciblé et un rapport complet a pu être transmis le 7 août à 0h30 aux services concernés qui ont pu se réunir et décider du maintien des épreuves de natation.

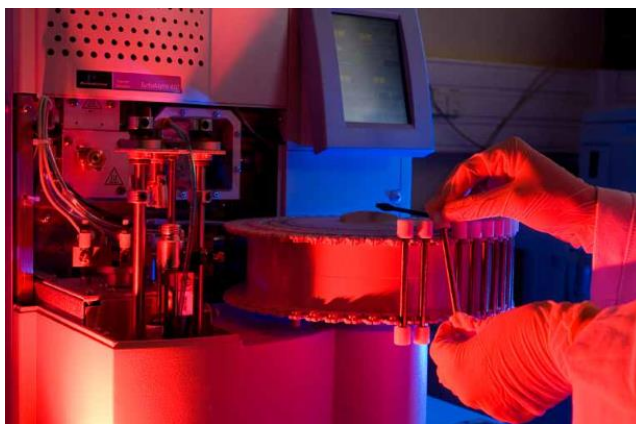
Sur la période jeux paralympiques (JP) du 19 août au 8 septembre, une dizaine d'échantillons ont été réceptionnés en lien avec les inspections de sécurité des sites ou avec les compétitions des JP. Les rapports ont été envoyés au DCI-IT dans des délais inférieurs à 24 heures.

Au total, plus de 1000 échantillons ont été analysés par les laboratoires sur la période du 4 juillet au 8 septembre.

Les laboratoires d'APC aux couleurs des JO



Analyse d'ammonium par colorimétrie



Couloir du laboratoire DSI

Pendant les JOP : organisation et activité de prévention incendie

La commission de sécurité incendie sur Paris et ses départements limitrophes

Tous les travaux effectués par les commissions de sécurité incendie sont réalisés par la BSPP, la DUPA (en particulier les architectes de sécurité) et les préventionnistes du Laboratoire Prévention incendie (PRI) du LCPP.

Sécurité incendie au Village Olympique

Les études de dossiers ont commencé en 2020 avec les bâtiments du Village Olympique et Paralympique (VOP). Les visites associées ont été étalées entre septembre 2023 et février 2024 avec un pic d'activité en décembre 2023 et janvier 2024.

Le VOP de Paris 2024 s'étend sur une superficie de 52 hectares répartie entre les communes de L'Île-Saint-Denis, Saint-Ouen et Saint-Denis. Cette création a permis d'accueillir 14 500 athlètes olympiques et 9 000 athlètes paralympiques pour les Jeux.

Implanté au cœur d'un quartier en pleine transformation, le Village Olympique se compose de 27 lots d'habitation et de plus d'une centaine d'établissements recevant du public, tels que des bureaux, des laveries, des centres pour les résidents et des restaurants contribuant ainsi à la vie quotidienne des athlètes. Au-delà de son envergure, ce projet revêt également une dimension environnementale significative, adoptant des éléments de structure en bois et le réemploi des bâtiments à l'issue des Jeux en tant que logements et bureaux.



© SOLIDEO <https://projets.ouvrages-olympiques.fr/>

- 52 hectares d'emprise au sol sur 3 communes ;
- 27 lots d'habitation pour 130 cages d'escaliers ;
- 113 établissements recevant du public ;
- 14 500 athlètes pour les Jeux Olympiques ;
- 9 000 athlètes pour les Jeux Paralympiques ;

Pendant les JOP : organisation et activité de prévention incendie

Une commission spéciale de sécurité

Pour garantir la sécurité des athlètes pendant les Jeux, le décret n°2019-1191 du 15 novembre 2019 a instauré une commission spéciale de sécurité dédiée au Village Olympique, dont le LCPP est membre aux côtés de la BSPP, de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis et des mairies des communes concernées.

L'objectif est de s'assurer de la conformité du projet aux règles de sécurité incendie applicables aux bâtiments d'habitation.

Le LCPP a étudié en complément des Établissements Recevant du Public (ERP), plus de 350 dossiers depuis 2018 avec une accentuation du nombre de dossiers en 2023, sans compter toutes les réunions préparatoires et de chantier.

Fin 2023, la commission spéciale de sécurité avait réalisé plus d'une vingtaine de jours de visites des bâtiments d'habitation à différentes périodes en vue de la réception du Village Olympique.



Cette campagne de visite des bâtiments d'habitation s'est poursuivie en 2024 avec une cinquantaine de jours de visites de cette commission spéciale, pour faciliter la transition à PARIS 2024 au 1er mars, date à laquelle a débuté l'aménagement des logements et des différents locaux.

Enfin, les ERP du VOP ont été visités par la commission de sécurité spéciale VOP, pendant environ 30 jours étalés d'avril à juillet 2024.

Quelques visites de sécurité incendie sur les sites olympiques



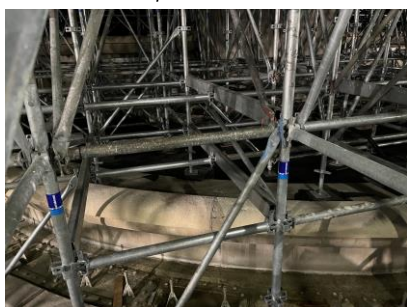
Arena Champs de Mars-Tour Eiffel



Le Bourget - escalade



Esplanade de la Concorde



Site du Trocadéro



Centre aquatique



Le Grand-Palais

Pendant les JOP : prévention incendie des sites emblématiques

CONCORDE et TROCADERO

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, les sites Trocadéro et Concorde ont fait partie des sites emblématiques pour le rayonnement de la France à l'international.

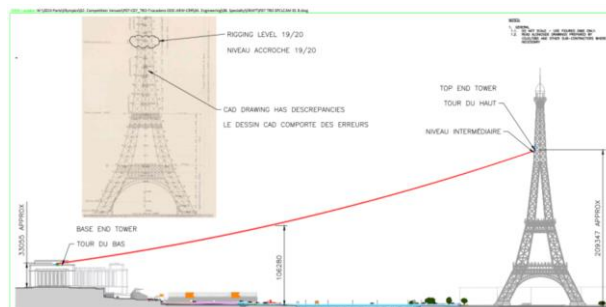
Afin de garantir une sécurité optimale lors de ces événements, le LCPP, au travers notamment du Laboratoire PRI, a été sollicité très tôt dans le processus de développement des différents aménagements. La complexité de réaliser des sites d'une telle envergure dans le tissu urbain dense de Paris, tout en garantissant une exigence accrue en termes de sécurité, a été un réel défi relevé par les différents acteurs. Le LCPP, grâce à ses multiples spécialistes, représente l'un des acteurs majeurs de la sécurisation globale des sites.

La réalisation de nombreuses réunions techniques et l'instruction des différents dossiers d'aménagements ont pu mettre en évidence des points clés de mise en sécurité des personnes. Ces points portent notamment sur la sécurisation des gradins vis-à-vis des ouvrages en infrastructure du site Concorde (parc de stationnement, ouvrages RATP et poste de livraison), le maintien d'un éclairage satisfaisant en vue d'assurer une évacuation fluide en période nocturne et l'application des dispositions réglementaires nouvellement mises en place pour les ensembles démontables (gradins / scènes / plateformes et mâts techniques).

Plusieurs installations atypiques ont également nécessité une attention particulière des préventionnistes du LCPP. Parmi celles-ci, on peut notamment citer l'installation d'un plateau TV en toiture du Musée de l'Homme (Trocadéro) ou encore l'implantation d'une câblecam de plus de 600 m de longueur et 200 m de hauteur, entre le Palais du Trocadéro et la Tour Eiffel, à l'aplomb du public.



Plateau TV en toiture du Musée de l'Homme



Câblecam entre le Trocadéro et la Tour Eiffel

Compte tenu des enjeux, un travail minutieux a été réalisé par le LCPP afin d'assurer un spectacle exceptionnel dans des conditions de sécurité optimales. La réalisation des visites de sécurité en amont de l'ouverture au public de ces sites a été facilitée par le travail préalablement réalisé. Il n'en demeure pas moins que plusieurs mesures complémentaires ont dû être demandées par les différents services instructeurs afin de parfaire le niveau de sécurité de chacun des sites.



Commission de sécurité place de la Concorde



Parc urbain place de la Concorde

Pendant les JOP : prévention incendie des sites emblématiques

INVALIDES et PONT ALEXANDRE III

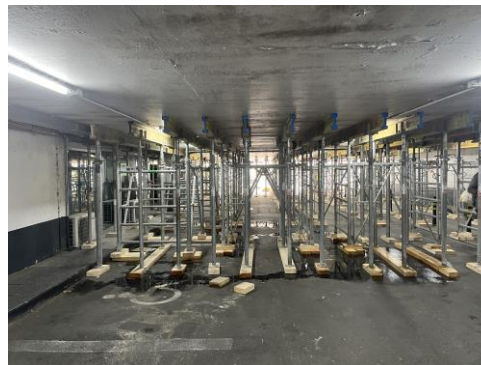
Les sites Invalides (tir à l'arc, marathon, ...) et pont Alexandre III (triathlon) ont fait partie des sites emblématiques accueillant des épreuves dans le cadre des JOP 2024.



Les préventionnistes incendie du LCPP ont été sollicités très tôt, afin de garantir la parfaite sécurité du public lors de cet événement quant au risque d'incendie et de panique.

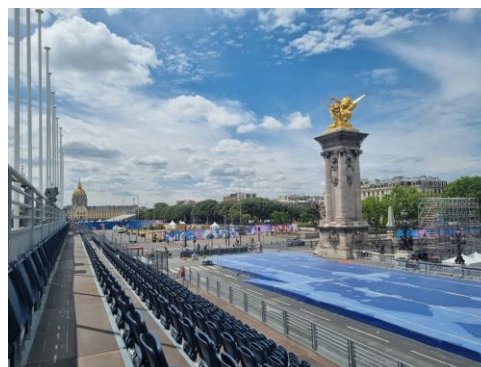
Ainsi, les travaux ont commencé par des réunions techniques et l'instruction de différents dossiers de manifestation, qui ont permis de mettre en évidence les spécificités et les points d'attention de ces différents sites.

Une attention toute particulière a été apportée à la mise en places d'ensembles démontables (gradins / plateformes et mâts techniques) et notamment vis-à-vis des ouvrages en infrastructure (résistance du pont Alexandre III et parc de stationnement sous le site des Invalides). Dans ce dernier cas, un nombre important d'étais a été mis en place dans le parc de stationnement afin de garantir la stabilité des tribunes.



Étais mis en place dans le parc de stationnement sous le site des Invalides

Enfin, le LCPP a participé aux visites des commissions de sécurité afin de permettre l'ouverture au public des différentes infrastructures mises en place pour le déroulement des épreuves.



Tribunes sur le pont Alexandre III

Pendant les JOP : prévention incendie de la cérémonie d'ouverture

La CER1

Pour la CER1, les dossiers ont été répartis entre fin 2023 et juillet 2024. Pour les 25 jours du mois de juillet qui ont précédé la cérémonie d'ouverture, le LCPP a engagé la totalité de ses préventionnistes, représentant l'équivalent de plus de 150 jours-homme. Les visites ont été concentrées sur les 4 derniers jours avant la cérémonie.



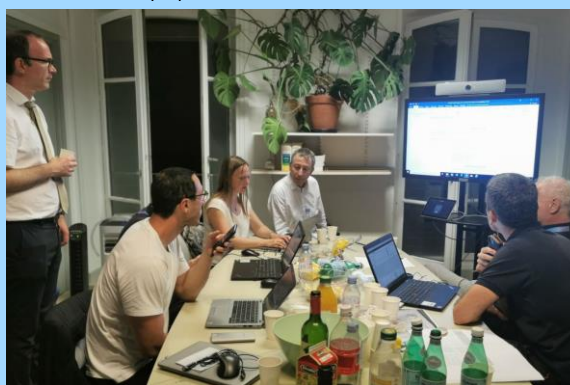
Réunion de la commission de sécurité de la CER1



Équipe de PRI lors de la CER1



Site du Trocadéro pour la CER1



Dernière réunion avant la CER1

A la différence d'une visite classique d'établissement qui nécessite le déplacement d'un seul agent, les visites des JOP, compte-tenu de la complexité et de la surface occupée par les aménagements, ont nécessité la présence de plusieurs agents.



Réunion pour la CER3 (ouverture des JP)

Pour conclure, il est important de rappeler que la sécurisation incendie du public lors des JOP 2024, a fait appel à un travail collectif et hors normes du laboratoire PRI pendant près de 5 ans, pour un événement s'étalant sur un calendrier de deux fois deux semaines.

Pendant les JOP : organisation et intervention de PEIGASE

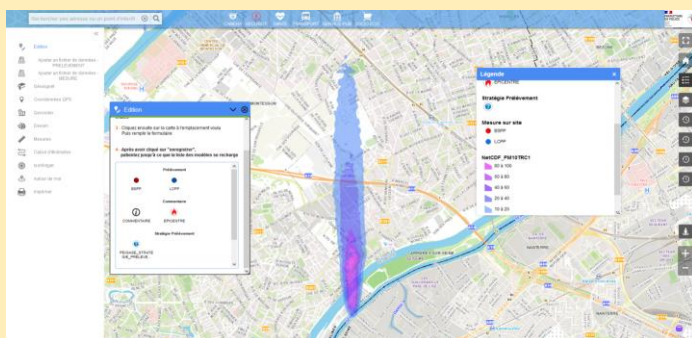
Afin de proposer une réponse rapide face au risque d'un feu impactant le déroulement des JOP, le LCPP avait décidé de mettre en place une capacité de modélisation atmosphérique H24 pendant le déroulement des JOP.

Son rôle était de fournir aux personnels d'intervention, *a minima*, une analyse des prévisions météorologiques et, lorsque cela était possible, une analyse de la dispersion atmosphérique en cas d'incendie majeur ou d'accident chimique sous un délai de l'ordre d'une heure.

Le dispositif PEIGASE

Le dispositif PEIGASE (Plateforme opérationnelle d'Estimation des polluants lors d'Incendie de Grande Ampleur, pour la préservation de la Santé et de l'Environnement) est déployé conjointement par le LCPP et la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris depuis le début de l'année 2021.

Ce dispositif consiste en la mise en œuvre, en urgence et au bénéfice principal du directeur et du commandant des opérations de secours (DOS et COS), de moyens spécialisés pour la caractérisation de l'impact d'événements majeurs tels que incendie, accident chimique, ... Il permet de projeter de 4 à plus de 10 personnes sur site en fonction du contexte et de l'ampleur de l'événement. Il est déclenché à l'initiative de l'état-major BSPP ou de la zone de défense (SGZDS) pour une intervention hors de la Petite Couronne.



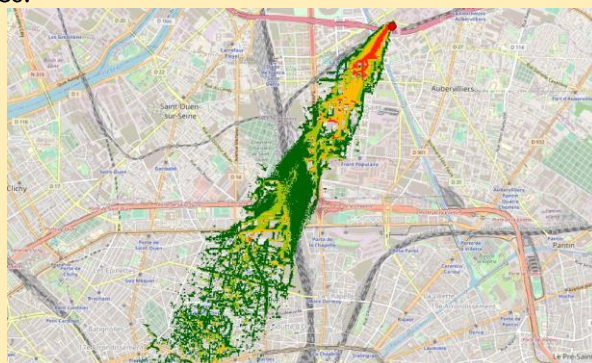
Simulation d'un panache de fumée dans le cadre d'un exercice à Gennevilliers le 12 mai 2022



Vue aérienne d'un incendie d'entrepôt à Rungis le 26 septembre 2022

Ses domaines d'intervention sont :

- prélèvements sur les matrices air, eau, sol, dépôts ;
- mesures et analyses sur site et en laboratoire ;
- anticipation de la dispersion du panache en intégrant les prévisions météorologiques.



Simulation d'un panache de fumée suite à un incendie à Aubervilliers en 2021

Le dispositif PEIGASE n'a pas été déployé lors des JOP, en l'absence d'incendie ou d'évènement chimique de grande ampleur à cette période.

Pendant les JOP : organisation du soutien et déroulement des activités

Le LCPP a assuré les fonctions support nécessaires à son fonctionnement avec le concours d'autres directions de la PP (DUPA, DIE...) et de l'Etat-Major Logistique (EML). Des appels à volontaires, lancés en juin, ont permis le recrutement d'une dizaine de renforts internes.

Dès le début du mois de juillet, l'accueil des véhicules d'intervention de la BRI et du GID a nécessité la fermeture du parking du LCPP aux personnels.

Grâce au soutien de l'EML, une solution temporaire pour le personnel a été mise en place à la Porte de Versailles.



Véhicules de la Sécurité Civile garés sur le parking du LCPP

Le LCPP a géré, en autonomie dès le 4 juillet, les livraisons quotidiennes des repas aux équipes d'intervention, y compris le DCI-HT, pendant les phases d'inspection.

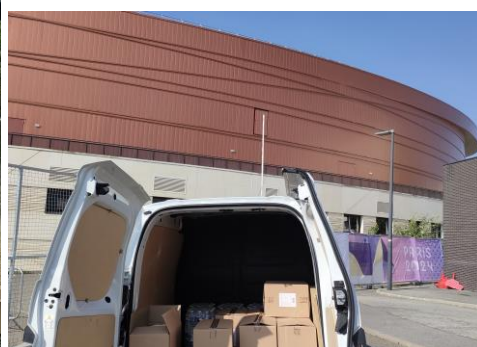
Ainsi entre juillet et septembre, près de 8 000 repas froids ont été distribués directement sur les sites d'inspections et 300 repas chauds livrés aux plongeurs démineurs de la DGSCGC.



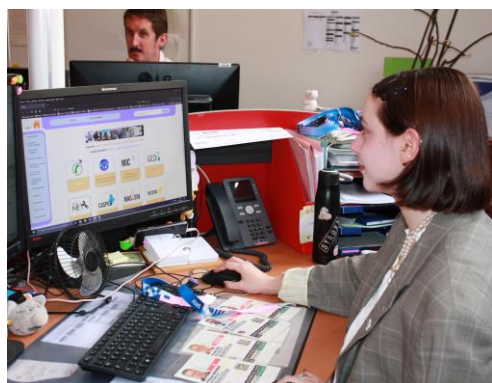
Réception des repas au LCPP avant redistribution quotidienne sur sites



Livraison sur un plot logistique



Livraison au vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines



Le LCPP a assuré la gestion administrative centralisée de la totalité des EOR PP engagés sur la période et les demandes d'accréditation pour l'ensemble du personnel intervenant sur site (Explosif, NRBC, prévention incendie...).

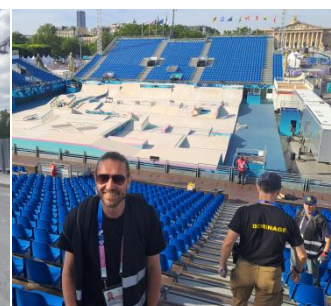
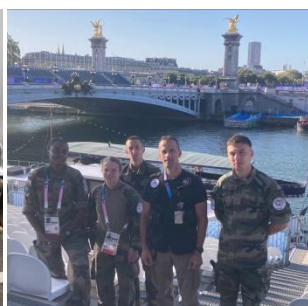
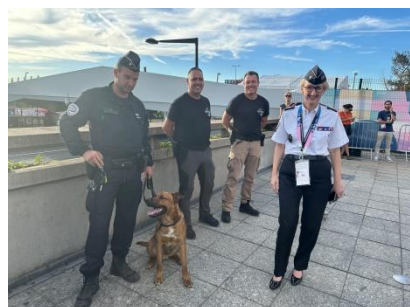
Une permanence H24 a été créée afin d'assurer le maintien du réseau informatique et téléphonique ainsi que la fonction SSI.



Les JOP : UNE AVENTURE HUMAINE









Le personnel du LCPP rassemblé autour de Magali CHARBONNEAU, directrice de cabinet du Préfet de Police, de Christophe PEZRON, directeur du LCPP et de Christel SIRE-COUPET, directrice du LPS de Paris, à l'occasion de son séminaire annuel, le 17 décembre 2024

APC : division Analyse physico-chimique du LCPP. Comporte 3 laboratoires DCO, DSI, IRT

BRI : brigade de recherche et d'intervention

BSPP : brigade de sapeurs-pompiers de Paris

CEA : Commissariat à l'énergie atomique

CER1 : cérémonie d'ouverture des jeux olympiques

CER3 : cérémonie d'ouverture des jeux paralympiques

CIC DSPAP: Centre d'Information et de Commandement

CMR : Coupe du monde de rugby 2023

CNSJ : Coordination nationale pour la sécurité des Jeux

COJO : Comité d'organisation des Jeux Olympiques

CSPZ : centre de suivi et de planification zonale

CYNO : équipes cynotechniques pour détection d'explosifs

DCIS : direction de la coopération internationale de sécurité

DCI-IT : détachement central interministériel d'intervention technique

DGA : Direction générale de l'armement

DGSCGC : Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises

DIE : direction de l'immobilier et de l'environnement

DOPC : Direction de l'ordre public et de la circulation

DRIEAT : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

DSPAP : Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne

DUPA : direction des usagers et des polices administratives

EML : état-major logistique

EOR : Explosive ordnance reconnaissance

ERP : établissement recevant du public

GID : Groupe d'intervention du déminage de la DGSCGC

GN : gendarmerie nationale

I2P : laboratoire Intervention Prélèvement Pollution de la division Intervention et Enquête sur Site du LCPP

IDF : Ile-de-France

IRCGN : Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale

IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire

IS : inspection de sécurité

JOP 2024 : Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

LCPP : Laboratoire central de la préfecture de Police

LPS : laboratoire de police scientifique

MINARM : Ministère des armées

MIOM : ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

NRBC : Nucléaire, radiologique, biologique et chimique

PEIGASE : Plateforme opérationnelle d'estimation des polluants lors d'incendie de grande ampleur, pour la préservation de la santé et de l'environnement

PP : préfecture de Police

PRI : laboratoire Prévention Incendie de la division Expérimentation, Modélisation et Prévention incendie du LCPP

SDIS : Services Départementaux d'Incendie et de Secours

SDSS : sous-direction des services spécialisés ~~fait partie~~ de la DSPAP

SGZDS : Secrétariat général de la zone de défense et de sécurité

SSI : sécurité des systèmes d'information

VOP : Village olympique et paralympique

SITE INTERNET

<https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/presentation/les-directions-et-services/directions-de-securite-civile/le-laboratoire-central-de-la-prefecture-de-police>

chemin d'accès :

site internet de la préfecture de police : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/>





LABORATOIRE CENTRAL DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

39 bis, rue de Dantzig 75015 Paris

01 55 76 24 15

pp-labcent@interieur.gouv.fr

N°ISSN : 1636-0117